

M. Murray (Cariboo): Cette affirmation est injuste.

M. Green: Peut-être l'honorable député de Cariboo est-il, à cet égard, une autorité que j'aurais oubliée. Toutes les autres autorités soutiennent qu'il n'y aura qu'un seul pipe-line principal à pétrole et qu'un seul pipe-line principal à gaz qui se rendront jusqu'au Pacifique, car le marché là-bas ne suffit à assurer la rentabilité que d'un seul pipe-line pour chacune de ces denrées. L'honorable député peut m'avoir mal compris. Je me suis peut-être mal exprimé.

M. Murray (Cariboo): Il existe à cet égard d'autres opinions, fort respectables. Bon nombre de spécialistes pensent autrement.

M. Green: L'honorable député de Cariboo est celui dont la circonscription y gagnera le plus si ma thèse réussit à impressionner la Chambre.

M. Cruickshank: Très bien! Qu'on lui donne la chance de parler.

M. Murray (Cariboo): Monsieur l'Orateur...

M. Green: Asseyez-vous. J'ai toujours été étonné de voir comment l'honorable député se mêlait dès le début à ces débats, et toujours pour s'opposer à ceux qui essaient de faire adopter un programme dont ses commentants profiteront plus que les gens de toute autre région de la Colombie-Britannique.

M. Cruickshank: Bravo! Pourquoi ne prononce-t-il pas un discours à ce sujet?

M. Murray (Cariboo): Nous avons obtenu le pipe-line en dépit de vos efforts.

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Green: Si le député de Cariboo tient à faire un discours, qu'il s'exécute.

M. Cruickshank: Pas lui!

M. Green: Je serais enchanté de connaître son attitude sur la question. Deux autres sociétés ont déjà reçu leur charte. Elles ont promis d'aménager jusqu'au littoral du Pacifique un pipe-line suivant un tracé entièrement canadien. L'une est la *Westcoast Transmission Company Limited* qui a reçu sa charte en 1949; l'autre est la *Trans Mountain Oil Pipe Line Company*, qui vient ces jours-ci d'être constituée en corporation.

L'une et l'autre de ces sociétés sont prêtes, voire tout à fait désireuses d'aménager un pipe-line jusqu'au Pacifique en empruntant un tracé exclusivement canadien. Bien entendu, elles ont pour programme d'appro-

visionner d'abord la Colombie-Britannique en vendant un excédent éventuel aux États-Unis.

Soit dit en passant, une troisième société connue sous le nom de *Champion Pipe Line Corporation Limited*, je crois, demande à être constituée en corporation. Le projet de loi à son sujet n'a pas encore été adopté par le Sénat. Elle se propose néanmoins d'aménager un pipe-line jusqu'au Pacifique en empruntant, elle aussi, un tracé exclusivement canadien. Si l'une de ces sociétés ou, à vrai dire, n'importe quelle société,—peu m'importe laquelle est en définitive autorisée à aménager le pipe-line,—s'engage à desservir d'abord le Canada, cela voudra dire que les travaux se feront en Colombie-Britannique et qu'on donnera ainsi de l'emploi à ses habitants. Cette société établira une route par le col de la Tête-Jaune, là où il n'en existe pas en ce moment, ce qui assurera une liaison routière directe Vancouver-Edmonton. De grands progrès s'ensuivraient en Colombie-Britannique, et non seulement sur le littoral, car, en fin de compte, il y aurait, je pense, des raffineries à Prince-George, Kamloops, voire certaines autres localités de l'intérieur. Il y en aurait peut-être même une à Chilliwack.

M. Sinclair: Pourquoi?

M. Green: Pour commémorer le bon travail accompli par le représentant de Fraser-Valley (M. Cruickshank) au cours des combats sur les pipe-lines.

M. Sinclair: N'oubliez pas non plus le représentant de Springfield (M. Sinnott).

M. Green: Il en résulterait non seulement de l'expansion industrielle sur notre littoral de l'Ouest, mais ce serait aussi un fort stimulant pour notre marine marchande. Nous pourrions expédier du pétrole et d'autres produits de cette nature à plusieurs régions de l'univers. La question est très importante pour nous, car Vancouver et New-Westminster sont deux de nos grands ports de mer. Le commerce à destination et en provenance de ces ports profite non seulement aux habitants des régions avoisinantes mais aussi à tous les Canadiens.

Puis, je le disais tantôt, nous aurions un pipe-line de gaz naturel entièrement en territoire canadien, avec tous les avantages qui en découleraient comme nous l'avons si bien démontré au cours des débats de la dernière session. Nous avons une autre raison encore de réclamer un tracé entièrement canadien pour le transport du pétrole,—et ici j'espère que l'honorable représentant de Cariboo (M. Murray) m'écouterait attentivement,—c'est qu'alors il y aura un débouché vers la côte